

NOTE DE PRÉSENTATION DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

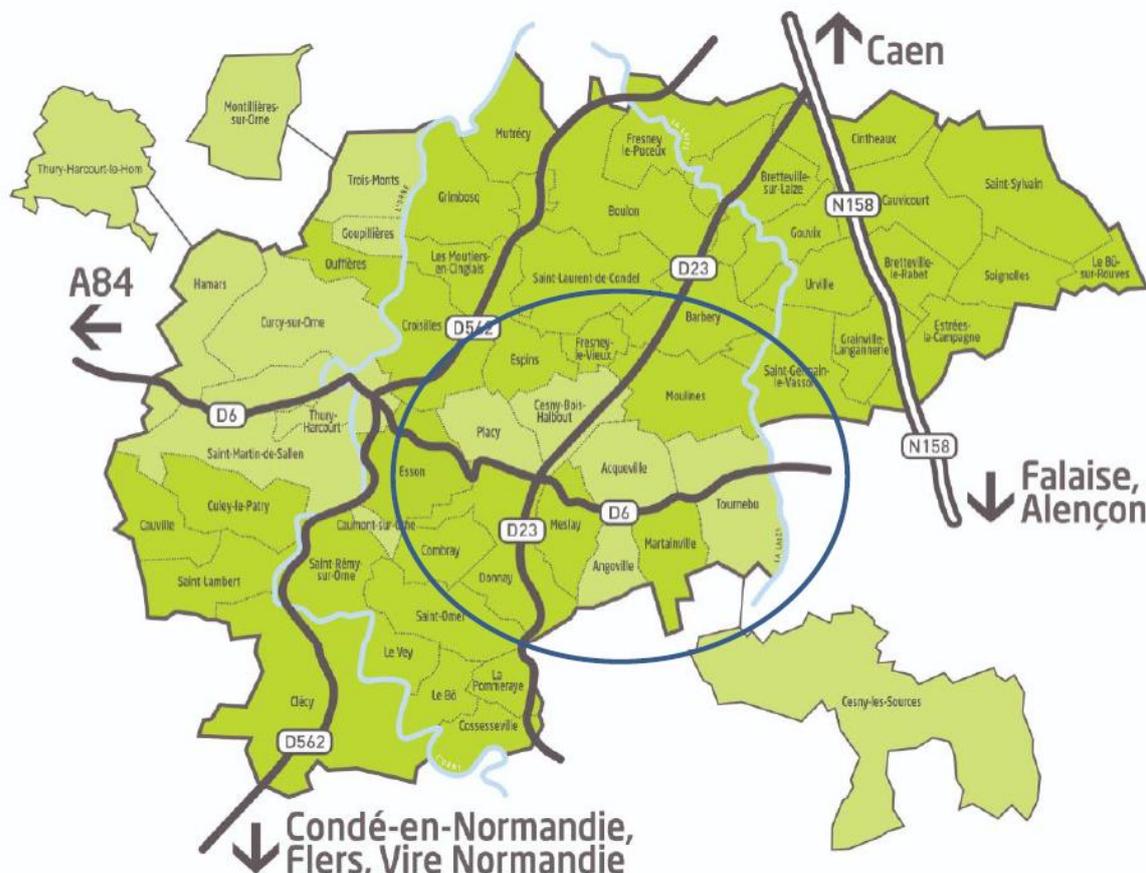
Contexte et objet de l'enquête publique

La Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande a engagé une procédure d'actualisation du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Cesny-les-Sources. Cette démarche vise à assurer une meilleure adéquation entre les infrastructures d'assainissement et les besoins du territoire, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux et sanitaires.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement et du Code de l'Urbanisme, cette révision nécessite la mise en œuvre d'une enquête publique afin d'assurer l'information et la participation du public avant l'approbation définitive du document.

Périmètre et plan de situation

Figure 1 : Localisation du secteur d'étude



La commune de Cesny-les-Sources est une commune nouvelle de 1 415 habitants composée des communes déléguées de Acqueville, Angoville, Cesny-Bois-Halboult, Placy et Tournebu.

Contenu du dossier

Le dossier d'enquête est un rapport de 191 pages. Il présente en préambule le contexte de l'étude, l'objet du dossier et le phasage de l'étude. Après un chapitre consacré à des généralités sur l'assainissement notamment sur le plan réglementaire, le dossier s'attache à présenter le contexte particulier du secteur d'étude, la commune de Cesny-les-Sources : milieu naturel, données générales sur la commune et prise en compte de la ressource en eau. Le dossier présente ensuite les caractéristiques des assainissements existants avant de présenter la méthodologie mise en place pour réaliser le zonage d'assainissement. Il s'attache dans une dernière partie à présenter les résultats dans un chapitre dédié à chaque commune déléguée. Enfin il propose une synthèse des résultats comprenant les caractéristiques les plus importantes du projet, les éléments de faisabilité et les effets notables probables sur l'environnement.

Évaluation environnementale et avis de la MRAE

Le projet de zonage d'assainissement a été soumis à une évaluation environnementale afin d'identifier les incidences potentielles du projet sur les milieux naturels et la qualité des eaux. Cette évaluation a permis de mettre en lumière les enjeux environnementaux et d'adapter les propositions en conséquence.

Suite à cette évaluation, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) de Normandie a rendu un avis le 11 juillet 2024. Cet avis a formulé plusieurs recommandations visant à renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux et sanitaires, notamment sur la gestion des systèmes d'assainissement collectif et non collectif, ainsi que sur les mesures de suivi à mettre en place.

Réponses apportées aux recommandations de la MRAE

Afin de répondre aux observations formulées par la MRAE, la Communauté de Communes a apporté les précisions et ajustements nécessaires au dossier d'enquête publique. Parmi les principales modifications apportées :

- Un approfondissement de l'analyse des impacts du projet sur les milieux naturels et hydriques ;

- L'intégration de précisions sur les mesures de suivi et d'accompagnement des dispositifs d'assainissement non collectif ;
- Une meilleure prise en compte des enjeux liés aux captages d'eau potable et aux zones sensibles ;
- L'ajout d'un échéancier pour la mise en conformité des installations concernées.

L'ensemble de ces ajustements permet de garantir un projet conforme aux exigences réglementaires et environnementales, assurant une gestion durable et adaptée de l'assainissement sur le territoire concerné.

L'ensemble de ces éléments, Dossier d'enquête, Evaluation environnementale, Avis de la MRAE, réponse de la collectivité à l'avis de la MRAE seront joints au dossier.

Conclusion

Le dossier ainsi complété est désormais prêt à être soumis à l'enquête publique. Celle-ci se déroulera sur une période souhaitée de mai à juin 2025, afin de permettre aux habitants et aux parties prenantes de prendre connaissance du projet et d'exprimer leurs observations.

La Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande reste à disposition pour toute information complémentaire et pour accompagner la procédure d'enquête publique dans les meilleures conditions.